

Pourquoi proposer l'offre de lagestionenligne.fr ?

1. Une offre innovante et attractive pour vos clients

- **Location** : une **économie de 60 %** par rapport à une agence traditionnelle
- **Gestion** : le digital + l'humain au meilleur prix
- **Assurance loyers impayés** : **les loyers payés à date fixe, quoiqu'il arrive**

2. Proposer aux investisseurs de faire la 1ere location... et les suivantes

- **Le propriétaire est accompagné** : **expertise et conseil** sur le niveau de loyer de marché
- **Le propriétaire est sécurisé** : réglementation, contrats

3. Élargir sa base de prospects

- **Relations propriétaires** : conserver une relation avec le propriétaire pour **obtenir de nouveaux prospects**
- **Relations locataires** : les locataires d'aujourd'hui sont les prospects de demain

4. Des honoraires attractifs et réguliers

- **Locations et états des lieux** : **commission de 60 % des honoraires** pour les visites et états des lieux, la Gestion en Ligne fait le reste.
- **Ventes** : **100 % des honoraires sur les ventes** apportées par la Gestion en Ligne.
- **Rapidité** : la commission est versée dès la mise en location
- **Régularité** : Les locations sont récurrentes, que ce soit à la demande des clients des partenaires ou de la Gestion en Ligne.

Les tarifs

Les avantages de La Gestion en Ligne

75 % d'économie :

Les prestataires en gestion locative sont trop chers ? Le coût de la Gestion en Ligne est très attractif (8% à 13% pour un administrateur de biens traditionnel). Le rendement locatif en est largement augmenté

38 heures gagnées :

Gérer seul un bien prend beaucoup de temps. Selon une étude du journal « le Particulier » le temps consacré à la recherche d'un locataire et à la gestion de son bien est de 44 heures par an. En confiant la gestion de votre bien à La Gestion en Ligne, le propriétaire gagne un temps précieux un temps précieux.

Expertise immobilière :

L'équipe de La Gestion en Ligne est composée de professionnels de l'immobilier. La Gestion en Ligne est adhérente à la FNAIM, titulaire d'une carte professionnelle délivrée par la Chambre de Commerce de Paris et d'une garantie financière de la SOCAF. Notre équipe d'experts accompagnée d'un réseau de partenaires est au service du propriétaire et disponible pour ses besoins au quotidien.

Une assurance loyers impayés très compétitive :

Spécialistes de la gestion locative, nous avons négocié un contrat groupe de Garantie de Loyers Impayés (GLI) permettant d'offrir à nos clients une des assurances les moins chères du marché avec des garanties illimitées en montant et en durée : la couverture est intégrale (100% des loyers charges comprises), jusqu'au départ du locataire.

Nos garanties :

